

Musée des Beaux-Arts - Remplacement du système d'alarme-intrusion

M. LE DÉPUTÉ-MAIRE, Rapporteur : En mars dernier la centrale d'alarme-intrusion du Musée des Beaux-Arts est tombée en panne et sa vétusté, son installation datant de 1967, ne permet plus sa remise en état.

L'installateur, qui assure également la maintenance, propose à la Ville un nouveau matériel qui réutilisera au maximum la structure existante (câblage - capteurs), mais qui fonctionnera d'une manière beaucoup plus souple :

- modifications et extensions plus aisées
- hiérarchisation des modes de marche
- mise en ou hors service groupée ou individuelle
- mise en mémoire des 125 derniers événements.

Le coffret spécial police sera également changé afin de l'adapter au nouveau tableau de réception des alarmes qui équipe le commissariat.

La dépense totale évaluée à 125 000 F pourrait être subventionnée, à hauteur de 40 %, par la Direction Régionale des Affaires Culturelles.

Il est proposé au Conseil Municipal :

- d'approuver le projet de remplacement de l'installation d'alarme-intrusion du Musée des Beaux-Arts,
- de solliciter la participation financière de l'État (Direction Régionale des Affaires Culturelles),
- d'inscrire le montant de la subvention attendue au budget supplémentaire de l'exercice courant, dès notification de la décision attributive en recettes au chapitre 903.61/1051.00509.30900 et en dépenses au chapitre 903.61/232.86021.31000,
- de mettre en place dès à présent le financement de l'opération par transfert d'une somme de 125 000 F du chapitre 903.61/232.86021.31000 au chapitre 903.61/232.00509.30900.

M. LE DÉPUTÉ-MAIRE : De toute façon, le vol dont on a parlé dans la presse aujourd'hui ayant été commis pendant la journée, même le système d'alarme-intrusion eut été inefficace dans ce cas.

M. TOURRAIN : Monsieur le Maire, je demanderai au rédacteur qui se trouverait en face d'une situation identique surtout de ne pas informer la population que le système d'alarme ne fonctionne pas. C'est ce qu'il fait dans le rapport, c'est une incitation au meurtre ! ...

M. LE DÉPUTÉ-MAIRE : Nous avons l'habitude de ne rien cacher.

M. LIME : Effectivement je crois que sur ce point M. TOURRAIN a parfaitement raison. Cela dit, il y a une maladresse dans la rédaction. Il y a eu effectivement une panne qui est dangereuse mais le système fonctionne actuellement il est vrai, d'une manière très fragile d'où la nécessité de le remplacer très rapidement afin qu'on n'ait plus un incident de ce genre au Musée. Mais encore une fois et le Député-Maire le disait à l'instant, il se trouve qu'il y a une rencontre étrange qui se produit là mais les deux événements n'ont aucun rapport.

M. LE DÉPUTÉ-MAIRE : Dont acte !

La discussion est close.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable de la Commission du Budget, le Conseil Municipal, à l'unanimité, en décide ainsi.